

Énergies renouvelables Mythes et obstacles

Jean-François Lefebvre, Nicole Moreau et Jonathan Théorêt

*Les auteurs viennent de publier le livre intitulé *Énergies renouvelables : Mythes et obstacles - De la réhabilitation de l'hydroélectricité au développement énergétique durable*. Cette coédition MultiMondes et Groupe de recherche appliquée en macroécologie apporte une nouvelle perspective au débat énergétique. En voici quelques extraits (<http://www.grame.org/livreenergie.html>).*

Les barrages, grands ou petits, ont d'indéniables incidences sur les écosystèmes locaux. Il est parfaitement légitime de manifester des préoccupations à cet égard. Mais il faut le faire avec honnêteté (...). Les autres filières renouvelables, qui relevaient davantage de la rhétorique il y a 15 ans, ont dû subir le baptême du feu de leur implantation à grande échelle. Ce qui ne s'est pas fait sans heurts.

L'éolien et le solaire sont devenus visibles dans le paysage. Leur opposition aussi.

Alors que l'opposition à l'énergie nucléaire était traditionnellement considérée comme une position fondamentale et indiscutable de toute personne voulant se prétendre écologiste, la sortie en 2009 de quatre importants leaders écologistes britanniques contre le développement éolien et pour la relance du programme britannique de centrales nucléaires constitue un revirement aussi spectaculaire qu'inattendu.

Robert Kennedy junior, un des leaders des campagnes contre les projets hydroélectriques québécois, est quant à lui devenu le porte-parole du mouvement opposé au plus grand projet de parc éolien *offshore* des États-Unis. (...)

Le développement de l'énergie solaire est également confronté au caractère sacré accordé à la préservation intégrale des milieux naturels. Où y a-t-il plus de soleil et moins de populations affectées que dans les déserts? N'empêche que des projets de parc solaire en Californie sont présentement bloqués par l'opposition. La réplique du gouverneur Schwarzenegger est cinglante : « si nous ne pouvons mettre des centrales d'énergie solaire dans le désert de Mojave, je ne sais pas où diable nous pouvons en mettre ».

De l'écologisme classique au post-environnementalisme

Ted Nordhaus et Michael Shellenberger, dans leur best-seller intitulé *Break Through, From the Death of Environmentalism to the Politics of Possibility* (2007, Éditions Houghton Mifflin), réclament ni plus ni moins la fin de l'environnementalisme classique, ce vaste mouvement de citoyens sollicitant des améliorations dans leur milieu de vie immédiat, et le passage à un post-environnementalisme qui embrasserait les nouveaux défis auxquels nous devons faire face : (...) « les environnementalistes renforcent constamment la perception que la nature est séparée de, et victime des humains. Ce paradigme définit les problèmes écologiques comme étant la conséquence inévitable des actes menés par les humains violant la nature ».

L'approche traditionnelle serait donc inappropriée relativement au problème du réchauffement global, poursuivent-ils :

« (...) Les crises écologiques auxquelles nous faisons face sont plus globales, complexes et liées au fonctionnement de base de l'économie que l'étaient les problèmes lorsque l'environnementalisme a été créé pour les aborder il y a 40 ans. Le réchauffement global menace la civilisation humaine si fondamentalement que cela ne peut pas être compris comme problème existentiel. Ses impacts sont si importants qu'il est mieux de le comprendre en tant que problèmes d'évolution et non de pollution. » (...)

Si l'avenir de l'humanité passe notamment par un développement massif des énergies renouvelables, jumelé à une baisse drastique du gaspillage énergétique, de nombreux obstacles devront être franchis. D'où la nécessité de démythifier les énergies renouvelables, sans perdre de vue le fait que leur avenir dépend, nous semble-t-il, de notre capacité à « réhabiliter l'hydroélectricité, une importante source d'énergie renouvelable dont la réputation a été injustement ternie ». (...)

Les objections à l'énergie éolienne

Si l'intégrité des paysages relevait d'une sorte de caractère « sacré » et qu'il était inadmissible d'y toucher pour développer les centrales hydroélectriques, la même problématique s'applique maintenant largement pour les immenses parcs éoliens censés les remplacer. (...)

Les critiques vécues suite à l'érection d'une autre grande tour peuvent s'avérer fort instructives. Nous sommes en 1887, Gustave Eiffel a reçu l'accord du gouvernement français pour construire la pièce maîtresse de l'Exposition universelle qui aura lieu deux ans plus tard : une tour en acier haute de près de 300 m, destinée à illustrer la science au service de l'humanité, qui sera érigée au cœur de Paris. Le projet fut littéralement vilipendé par de nombreux opposants qui y voyaient une menace pour la santé publique, pour la sécurité et le bien-être. (...)

L'analogie est tout simplement fascinante. Avec maintenant plus de 6 millions de visiteurs par année, la tour Eiffel est considérée comme « le monument le plus visité au monde ».

Philippe Olivier analyse cette dynamique :

« Tout changement dans le paysage habituel est ressenti comme une agression. Après des années de polémiques à Paris, le centre Beaubourg ou la pyramide de verre dans la cour du Louvre font partie du patrimoine. Et qui se souvient de Chantecoq – au bien joli nom – noyé sous les eaux du lac du Der (Haute-Marne) et de Savines sous les eaux du barrage de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes)? Ces ouvrages font maintenant partie intégrante du paysage. Plus personne ne les remet en cause, ils deviennent même des centres d'attraction touristique ; les polémiques cessent dès que le corps étranger a montré son utilité, qu'il est accepté par les nouvelles générations. »

Un mythe : les impacts sociaux des barrages

Un autre mythe doit être déboulonné : la perception véhiculée que tout partenariat induit inévitablement une destruction de la culture et des traditions autochtones.

Ainsi, on constate en réalité chez les Cris du Québec – signataires de la Convention de la Baie James – que les jeunes parlent davantage la langue traditionnelle que ceux de communautés similaires, par exemple en Ontario. Les redevances associées à la réalisation des projets hydroélectriques ont permis de financer des institutions visant la préservation de la culture et de la langue. Ces compensations financent également des programmes d'appui au maintien des activités traditionnelles, qui permettent

notamment d'offrir un revenu additionnel aux autochtones de plusieurs réserves pour chaque journée de chasse ou de trappe effectuée. Ces programmes ont permis d'augmenter le nombre d'autochtones pratiquant ces activités traditionnelles.

Le développement des ressources renouvelables représente une opportunité exceptionnelle permettant aux communautés autochtones d'améliorer leurs conditions socio-économiques tout en préservant leur héritage culturel et en offrant à leurs descendants un milieu naturel certes modifié, mais tout aussi riche. (...)

Un exemple fort inspirant de projet ayant reçu l'assentiment local dans un contexte pour le moins explosif est le cas de la minicentrale de Khudi au Népal. Conçue à l'aide d'ingénieurs québécois, cette centrale fut réalisée en pleine guerre civile dans une zone contrôlée par la guérilla pendant une partie des travaux. Dire que ses promoteurs ont réussi à susciter l'adhésion locale est un euphémisme. (...)

Sans le développement combiné de toutes les filières renouvelables, là où les ressources sont les plus facilement exploitables et les plus abondantes, il sera strictement impossible de réduire simultanément la dépendance nord-américaine à l'égard du pétrole et l'usage du charbon.

Si l'on échoue dans ce double effort crucial, le prix à payer sera incommensurable.

- 30 -

Pour plus d'informations, contactez Mélisende Brazeau, au GRAME, au 514-634-7205.
<http://www.grame.org/livreenergie.html>